

# « Quelle ambition nationale pour l'inspection des pêches et de l'environnement en mer ? »

par le syndicat CGT des Affaires maritimes



SNPAM-CGT

Suite à l'annonce de la commande d'un nouveau patrouilleur hauturier par la direction des Affaires maritimes, le SNPAM-CGT souhaite partager sa vision de la situation nationale de l'inspection des pêches et de l'environnement marin.

La construction d'un nouveau navire, dans un contexte de baisse constante des moyens humains et budgétaires, suscite naturellement intérêt et espoir. Mais les besoins réels du dispositif de contrôle et de surveillance hauturier imaginé aujourd'hui ne doivent pas être occultés par cette annonce.

Les Affaires maritimes, avec 20 % des effectifs du dispositif d'action de l'État en mer (constitué de six administrations) réalisent déjà plus de 70 % des objectifs d'inspection des pêches. Ses objectifs sont annoncés en hausse : 20 % de contrôle supplémentaires à échéance 2024, avec en sus une mission en développement, l'inspection de l'environnement en mer.

Le projet de redéploiement des patrouilleurs pour la France métropolitaine (un par DIRM), dont un nouveau pour la Méditerranée, où il manquait cruellement, est une avancée au regard du besoin de modernisation de la flotte. Mais il se fait en réalité sans addition des

moyens humains nécessaires. La sortie de flotte de deux vedettes régionales (à La Rochelle et à Marseille), afin d'en redéployer les agents, n'y suffiront pas.

## Manque d'effectif

Le manque de recrutements, alors que la pyramide des âges est défavorable, le besoin de formations longues pour des métiers maritimes techniques et exigeants, plaident depuis longtemps pour une revue à la hausse du dispositif. Et l'augmentation du temps de travail n'est pas un sujet : les agents sont au maximum légal européen. Les conséquences de ce manque d'effectif sont prévisibles : une diminution de la capacité de contrôle en mer, avec des effets de frontières accentués, notamment dans la zone côtière, pourtant l'une des plus sensibles pour l'exploitation de la ressource halieutique et pour les objectifs de contrôle de l'environnement.

Sans un outil performant et bien spatialisé, le respect des prélèvements sur la ressource halieutique sera inégal selon les secteurs, avec

des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème. Paradoxalement, les pêcheurs seront les premiers perdants de la diminution des contrôles en mer : ce sont les plus vertueux qui seront pénalisés, avec des conséquences néfastes sur la ressource commune.

Les intentions en termes de protection réglementaire ne suffisent pas, les engagements resteront « de papier » si aucun moyen supplémentaire n'est alloué pour assurer effectivement la surveillance des espaces maritimes. Il ne suffit pas d'équiper les albatros et les navires de caméras : en matière d'inspection, rien ne remplace l'humain. Or, le ministère de la Transition écologique et solidaire subit une véritable hémorragie dans ses effectifs avec une fonte de plus de 40 % des emplois en dix ans.

## Un nouveau souffle

Le maintien d'un dispositif de surveillance efficace, suffisamment doté en moyen et en personnel pour accomplir ses missions devient, dans le contexte, une véritable gageure. Pourtant, les acci-

dents du passé sont riches d'enseignements. Condamnée entre 1991 et 2005, à plus de 70 millions d'euros d'amende par la justice européenne pour une application insuffisante de la réglementation des pêches, la France avait su alors corriger le tir : création des unités littorales, moyens nautiques, formation et recrutement... La protection de la ressource était alors prise au sérieux, entraînant des résultats sensibles. La bonne santé du stock de merlu, à l'origine du contentieux européen, démontre que ces efforts produisent les résultats attendus.

La préservation de l'environnement marin et l'inspection des pêches ont besoin d'un nouveau souffle. Alors que ce sujet, qui intéresse nos concitoyens et mobilise les ONG, revient régulièrement sur le devant de la scène, il manque aujourd'hui 30 emplois pour maintenir un dispositif à la hauteur des attentes. Un nombre ridicule au regard des enjeux : la ministre de la Transition écologique et solidaire donnera-t-elle le signal d'une véritable ambition pour l'environnement marin ?